



L'ÉTAT ET LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Le Ministère de la Culture, en application de la loi validée du 27 septembre 1941 et de la loi sur l'archéologie préventive du 17 janvier 2001, a pour mission d'inventorier, protéger et étudier le patrimoine archéologique, de programmer, contrôler et évaluer la recherche scientifique, de s'assurer de la diffusion des résultats. La mise en œuvre de ces missions est assurée par les Directions régionales des affaires culturelles (Services régionaux de l'archéologie).



L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES PRÉVENTIVES

L'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) est un établissement public placé sous la tutelle des ministères chargés de la Culture et de la Recherche ; son rôle est patrimonial et scientifique. Il réalise les diagnostics et les fouilles préventives qui lui sont confiés par l'État, afin d'assurer la détection et la sauvegarde par l'étude des éléments du patrimoine archéologique menacé. Il a aussi pour mission l'exploitation scientifique de ses activités et la diffusion de leurs résultats. Il œuvre sur l'ensemble du territoire national, sur terre et sous les eaux. Aujourd'hui, près de 1 500 hommes et femmes travaillent dans le cadre de l'Inrap.



CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SOMME

Cette opération archéologique, financée par le Conseil général de la Somme, s'inscrit dans une démarche de promotion du patrimoine archéologique départemental.

La Direction départementale de l'Équipement de la Somme, maître d'œuvre des travaux, s'est investie dans la coordination de l'intervention sur le terrain avec les différents partenaires : le Conseil général, la DDE, la DRAC, la commune de Canchy et les exploitants. Ce partenariat exemplaire illustre le souci bien réel de prendre en compte le patrimoine archéologique dans les projets routiers.



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT

BIBLIOGRAPHIE

BRUNAUX, J.-L., LEMAN-DELERIVE, G., POMMEPUY, C. - *Les rites de la mort en Gaule du Nord à l'âge du Fer*. Revue archéologique de Picardie, n°1/2, 1998.

LEMAN-DELERIVE, G., (dir.) — *Les Celtes : les rites funéraires en Gaule du Nord entre le VI^e et le I^{er} s. av. J.-C. : exposition à Tournai, Maison de la Culture, 1998*, Namur, Études et Documents, Fouilles, 4, 191 p.

LEMAN-DELERIVE, G., BEAUSSART, P. (éd.) — *Les Celtes en France du Nord et en Belgique : VI^e-I^{er} s. av. J.-C. : exposition à Valenciennes, Musée des Beaux-Arts, septembre 1990-janvier 1991*.

KRUTA, V. - *Les Celtes en Occident*. Atlas, 1985, 126 p.

CANCHY « LE FOND CARPENTIER »

Fouilles archéologiques préalables à la construction d'une rocade, réalisées du 26 mars au 19 juillet 2001.

Coût de l'opération

141 097 euros HT (hors terrassements)

Financement

Conseil Général de la Somme.

Conduite de l'opération

Frédéric Lemaire (avec la collaboration de Ludovic Notte et la participation de Michel Barlé, J.-M. Becar, Karine Blanchart, Laurent Bourgeois, Joël Gros, Pierre Hebert, Patrice Millerat, Sophie Potier, Jean-Claude Rannou et Valérie Vérité.)

ARCHÉOLOGIE EN PICARDIE

Publication de la DRAC Picardie- Service régional de l'archéologie
5, rue Henri Daussy
80000 AMIENS
Tél. : 03 22 97 33 45
et de l'INRAP

Textes :

Frédéric Lemaire (Inrap)

Couverture :

Fouille d'une sépulture (photo Frédéric Lemaire)

Crédit iconographique :

Photos : Frédéric Lemaire (Inrap)
Dessins d'objets : Béatrice Béthune (Inrap)
Topo/DAO : Éric Mariette, Rachid Kaddeche et Frédéric Lemaire (Inrap)

Coordination :

Blandine Dubois (SRA)

Maquette :

Laurent Jacquy

Impression :

I & RG 2002

ISSN 1291-1917
Dépôt légal : mai 2002.
Diffusion gratuite



2002
ARCHÉOLOGIE
EN PICARDIE
N° 25

ARCHÉOLOGIE EN PICARDIE ROCADE DE CANCHY (SOMME) : COMPLEXE FUNÉRAIRE CELTIQUE ET HABITAT GALLO-ROMAIN



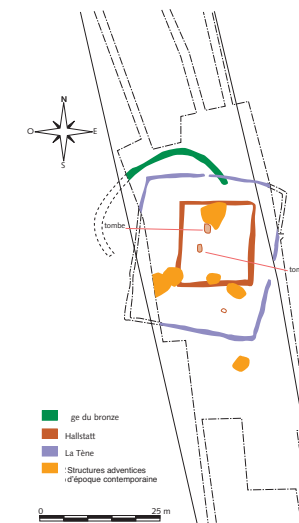
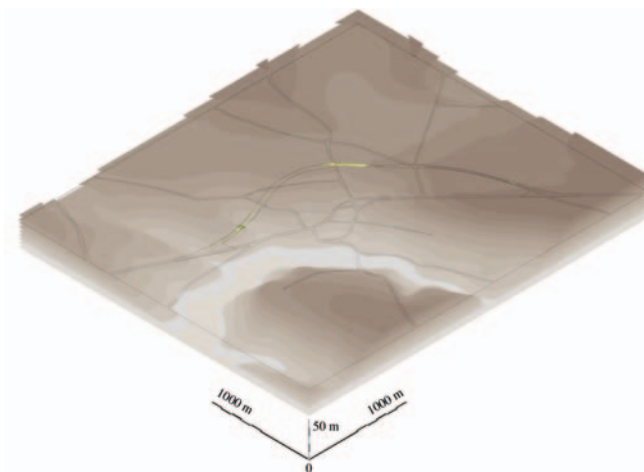
SUR LE TRACÉ D'UNE ROCADE A CANCHY

Localisation de Canchy.

Tracé de la rocade de contournement de Canchy.

Canchy, petite localité du Ponthieu entre les basses vallées de la Somme et de la Canche, est situé à 10 km au nord d'Abbeville et à environ 18 km du littoral de la Manche. Motivées par le projet de réalisation d'une rocade contournant Canchy, deux études d'impact ont été menées, l'une par le Service régional de l'archéologie de Picardie en novembre 2000, l'autre par l'Afan en mars 2001, avec la participation de la DDE de la Somme. Elles ont précédé les opérations de fouilles préventives qui se sont déroulées jusqu'au 19 juillet 2001, date à laquelle ont débuté les travaux de construction du contournement, dont l'ouverture est prévue au printemps 2002.

Ces sondages ont permis la découverte, au lieu-dit le "Fond Carpentier", d'un complexe funéraire celtique exceptionnel datant des VI^e-V^e s. av. J.-C., et de deux sites d'habitat rural gallo-romain (I^{er}-IV^e s. ap. J.-C.). Le caractère exceptionnel de l'ensemble funéraire tient surtout à son originalité. En effet, aucune sépulture de la période du Jogassien (nom dérivé du site des Jogasses à Chouilly dans la Marne, 530-475 av. J.-C.) n'avait jusqu'alors été découverte au nord de la limite formée par la Seine, l'Oise et l'Aisne. En particulier, les personnes inhumées sont deux Celtes plus anciens que ceux mentionnés pour la première fois dans les écrits d'Hérodote, au V^e siècle avant notre ère.



UN COMPLEXE FUNÉRAIRE CELTIQUE EXCEPTIONNEL

L'ensemble funéraire est localisé au sud-ouest du village de Canchy. La première occupation du site, datée de l'âge du Bronze (1800 à 700 av. n. è.), est matérialisée par un large et profond fossé en arc de cercle correspondant sans doute à la tranchée d'une palissade qui délimitait un premier espace funéraire. Le complexe funéraire date de l'âge du Fer, et consiste en un monument unique, dont l'évolution a connu semble-t-il deux phases. La première se situe à la transition du Hallstatt final et de La Tène ancienne, (VI^e - V^e s. av. J.-C.) : deux tombes à inhumation sont disposées à 2 m l'une de l'autre à l'intérieur d'un enclos fermé et quadrangulaire, de 19,50 m sur 17 m. La

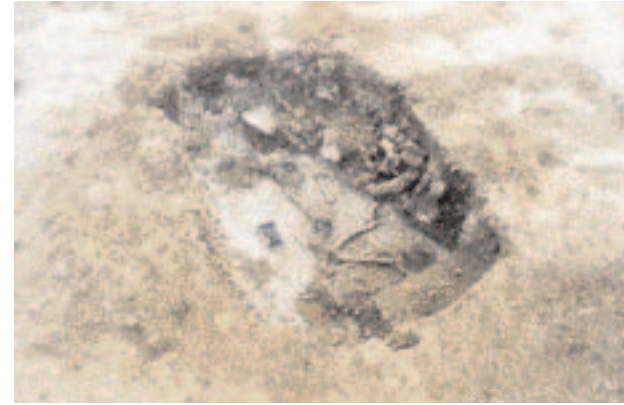
seconde étape, datée de La Tène moyenne (III^e-II^e s. av. J.-C.) est marquée par l'encolement de ce premier enclos dans un second plus important et moins régulier, délimité par une palissade discontinue. L'accès se faisait depuis la vallée, où vraisemblablement se situait l'habitat. Cette évolution permet d'avancer l'hypothèse de la transformation du monument funéraire primitif en un sanctuaire à péribole et de l'instauration d'un culte des morts.

Photographie aérienne du chantier de fouilles, prise en ULM.

Fouille de l'enclos circulaire.

Coupe topographique : situation de Canchy et de la déviation.

Evolution chronologique du complexe funéraire.



TRAITEMENT DES CORPS ET ARCHITECTURE FUNÉRAIRE

Squelette en position semi-fléchié.

Squelette encore en place dans sa chambre funéraire.

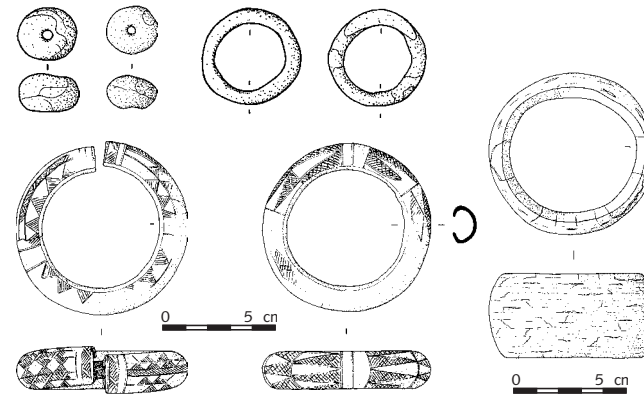
Mise au jour du squelette inhumé en pleine terre.

Chacune des deux tombes est aménagée dans une fosse creusée dans la craie. Les deux sépultures, qui sont celles de femmes, sont qualifiées de primaires, c'est-à-dire qu'aucune manipulation volontaire des corps n'a été effectuée après leur dépôt dans la tombe. La position des corps est identique dans les deux tombes. Elle est semi-fléchiée avec la tête au sud tournée vers le levant.

L'une des sépultures est une inhumation en pleine terre, à l'intérieur d'une fosse oblongue, de 1,70 m sur 0,70 m. Les os du squelette sont encore en connexion et la cage thoracique a conservé un certain volume, preuves d'une décomposition du

corps en espace colmaté. Mais le squelette est lacunaire, les os des pieds étant en tout ou partie absents.

L'autre sépulture est monumentale et plus complexe. Le corps de la défunte, habillé et orné de parures, est placé dans une chambre funéraire de 1,20 m sur 0,63 m environ. Les traces de quatre poteaux d'angle sont visibles sur le fond de la fosse. Ils constituaient l'armature du caisson et supportaient le couvercle. Les os sont bien conservés, mais le thorax et le rachis ont disparu, d'abord écrasés, puis dissous par l'effondrement du couvercle sur lequel était posé un amas de gros rognons de silex.



LE MOBILIER FUNÉRAIRE : LA PARURE

Les deux sépultures se caractérisent ici par l'absence significative d'offrandes alimentaires, de céramiques et de fibules et par la présence de nombreux éléments de parure. L'une des tombes offre deux petites perles en ambre identiques, l'une au niveau d'une main, l'autre à l'emplacement des pieds. Une rondelle en verre, de presque 3 cm de diamètre, avec un orifice en son centre, a également été retrouvée. La position de cet objet rare en cette période et sa signification restent problématiques. Il semble en effet qu'elle ait été placée dans la bouche de la défunte. S'agit-il d'un pendentif ou d'une offrande à l'exemple du rituel de l'obole à Charon pratiqué durant l'Antiquité ? L'autre

défunte est parée de deux torques en bronze, collier rigide et parure celtique par excellence. Elle les a portés depuis sa naissance jusqu'à sa mort, sans jamais les avoir ôtés, ce qui témoigne ici de son caractère aristocratique et de la transmission du pouvoir par hérédité. Elle possède également à chaque avant-bras un bracelet en bronze tubulaire décoré de motifs incisés géométriques, et, autour du poignet gauche, un autre bracelet, en lignite et en forme de rond de serviette. Deux boucles d'oreilles en ambre, connu pour ses propriétés prophylactiques, ont aussi été découvertes sur et sous le crâne, ainsi que deux anneaux de bronze issus d'une ceinture probablement en cuir.

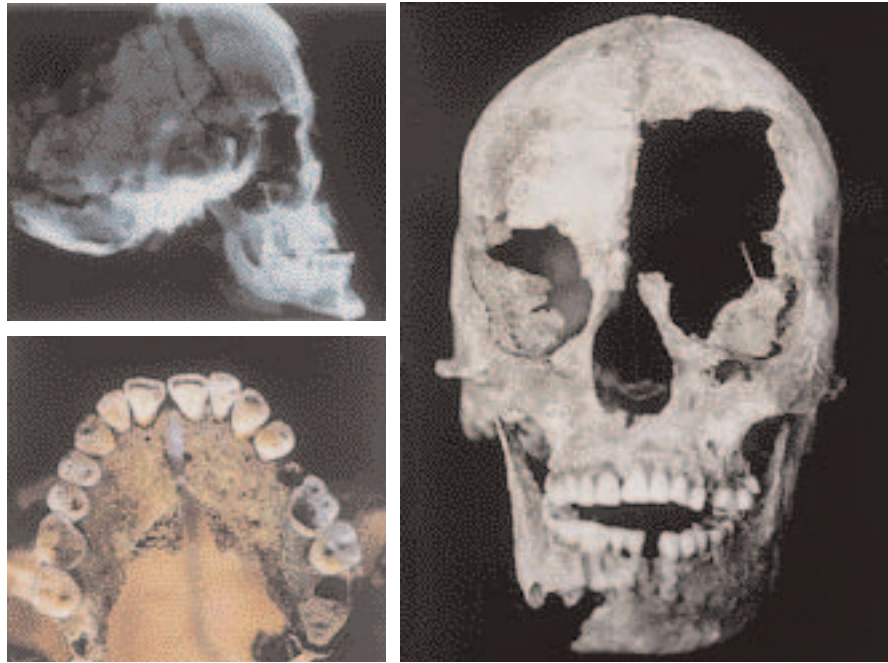
Anneau en verre.

Bracelets et brassard.

Mise au jour du torque.

Dessins des perles, des éléments de ceinture, et des bracelets décorés.

Mise au jour du squelette et de sa parure.



L'ÉTUDE DES OSSEMENTS

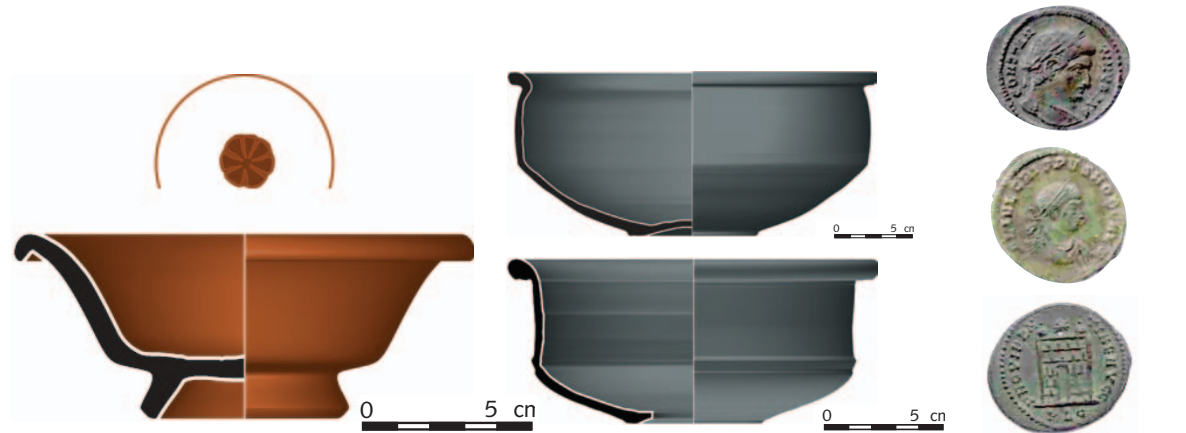
Radiographie d'un crâne après remontage. On distingue le menton en avant.

Les dents présentent des caries mais sont en bon état de conservation général.

Crâne reconstitué.

Les squelettes ont bénéficié d'analyses au Centre d'études paléopathologiques du Nord, sous la direction de Joël Blondiaux. Les premiers résultats nous apprennent que les deux femmes sont de petite taille et d'âge mature. Celle qui porte la parure la plus riche est âgée de plus de 51 ans. Elle est d'une gracilité extrême et mesure 1,55 m. L'autre, gracile aussi mais plus robuste, est âgée d'une trentaine d'années et mesure environ 1,57 m. Elles présentent un trait physique commun, à savoir un menton très en avant. Il est probable qu'un lien de parenté existe entre elles, sans que l'on puisse en déterminer le degré. Une recherche d'ADN ancien est envisagée.

Leur dentition est dans un bon état de conservation mais elle est marquée par une forte abrasion et par des micro-usures de l'émail, ce qui indique que ces femmes consommaient une nourriture à base d'épeautre. L'examen des pathologies des squelettes nous apprend que la femme la plus âgée pratiquait une activité cavalière intense et qu'elle consommait une nourriture riche, comme l'atteste ses caries dentaires, pourtant rares à cette période. Ceci renforce l'idée de son appartenance à un rang social élevé. Les deux tombes attestent l'existence d'un groupe culturel, à la fin du premier âge du Fer dans le Nord-Ouest de la France, qui correspondrait aux origines de la civilisation celtique.



UN HABITAT RURAL GALLO-ROMAIN

Les sondages ont permis de mettre au jour deux sites d'habitat rural gallo-romains. Le premier, situé à "La Chapelle", est occupé dès les premières décennies de notre ère jusqu'au début du II^e s. Le second, à 1 km du précédent, au lieu-dit "La Pointe", pourrait être une *villa*, ce qui reste à confirmer. Il est occupé jusqu'au IV^e siècle et est matérialisé par des trous de poteaux témoignant de constructions en matériaux périssables. Le site présente également des fosses, dont certaines sont à combustion ou destinées à l'extraction de l'argile, ou encore à la collecte et à la

rétenion des eaux de pluies. La découverte d'un morceau de fondation en craie damée, datant de la première moitié du II^e s., prouve l'existence de bâtiments différents de ceux à poteaux plantés, ce qui est caractéristique des habitats ruraux gallo-romains de la région. La toute première occupation romaine du site est cependant bien antérieure comme l'attestent des fragments de céramique de l'époque augustéenne (30 av. J.-C. - 15 ap. J.-C.). Les résultats obtenus, même peu spectaculaires, contribuent néanmoins à l'enrichissement de nos connaissances sur l'occupation rurale antique du Ponthieu.

Photographie aérienne du site.

Ossements de capridés. Ces animaux entiers, sans doute malades, ont été jetés dans une mare.

Dessins de céramiques : vaisselle en usage sur le site au I^{er} et II^e siècles.

Monnaies romaines.